

Informations aux apporteurs de déchets et intervenants extérieurs

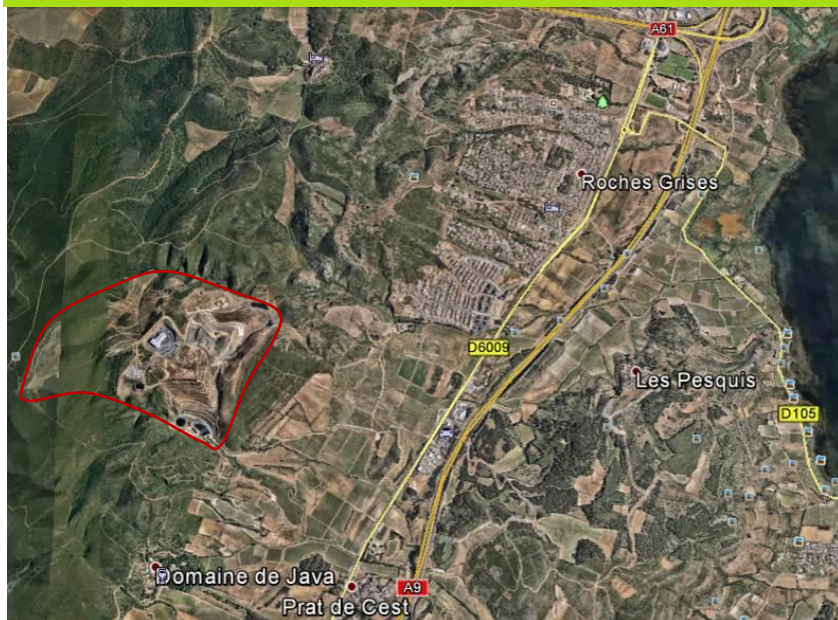
recyclage et valorisation France
région Méditerranée



ECOPOLE de LAMBERT
RD 6009 - Route de Perpignan- 11100 Narbonne
Tél. 04 68 41 36 26 / Fax. 04 68 41 16 73

Vous intervenez sur un site de valorisation et recyclage des déchets ainsi qu'un site de traitement de déchets ultimes. Ces installations sont classées ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), employant une trentaine de salariés et accueillant plus de 170 véhicules lourds par jour.

Plan d'accès et heures d'ouverture



- 1 Sortie Autoroute Narbonne Sud-croix sud
- 2 Prendre la RD 6009 en direction de Perpignan sur 3 km environ
- 3 Sortir de Narbonne
- 4 Passer le rond point direction Perpignan
- 5 1 km après ce rond-point tourner à droite direction Centre de traitement de Lambert

Horaires d'ouverture ECOPOLE

Lundi au vendredi : 6 h à 16h30
Samedi : de 6 h à 11h 00

Horaires d'ouverture ISDND Lambert IV

Lundi au vendredi : 6 h à 16h30
Samedi : de 6 h à 11h 30

Ce site regroupe 2 Entités Suez, **une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND), l'ECOPOLE comprenant un centre de tri et une plate-forme de valorisation du bois**

Afin de limiter, ensemble, les risques pour l'environnement et la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes.

Déchets interdits

- Tous les déchets ne provenant pas du canton d'Olonzac, de l'Aude et des départements limitrophes
- Déchets d'amiante, Déchets radioactifs,
- Déchets dangereux, (*hydrocarbures, peintures, piles et batteries, solvants, produits phytosanitaires, déchets irritants...*)
- Déchets dangereux des ménages (*verniss, peintures, colles, mastics, produits phytosanitaires, produits d'entretien...*)
- Substances chimiques non identifiées et/ou nouvelles provenant d'activité de recherche ou d'enseignement dont les effets sur l'homme et/ou l'environnement ne sont pas connus
- Déchets explosibles, corrosifs, comburants, inflammables
- Déchets liquides ou dont la siccité est inférieure à 30%
- Déchets d'activité de soins à risques infectieux
- Déchets à base de plâtre
- Déchets contenant plus de 50mg/kg de P.C.B. Pneumatiques
- Déchets pulvérulents non conditionnés
- Déchets à base de plâtre

CONSIGNES SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Tous travaux sur site sont soumis à autorisation sous la forme d'un permis de travail et/ou plan de prévention.

Limitez les envols :

Bâcher et débâcher systématiquement sur les zones adaptées, et ramasser les éventuels déchets tombés au sol.



Limitez le bruit :

Utiliser les avertisseurs sonores uniquement en cas de danger.



S'adresser à l'accueil avant d'entrer sur le site (Opérateur pont bascule). Respecter le code de la route et le plan de circulation.



Surcharges interdites.



Attention aux piétons



Priorité aux engins du site.



Ramasser vos déchets tombés au sol après vidage : la zone de



Limitez la poussière :

Réduire votre allure sur les pistes.



Limitez le risque de pollution : n'utiliser que des véhicules, engins ou matériels conformes à la réglementation.



Sur l'ISDND : ouvrir et fermer les portes à 3m du quai.



Utiliser les stabilisateurs pour les multi-bennes.



EPI :



Interdiction de fumer ou d'apporter des feux nus.



Fouille et récupération interdites.

